

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



Déplaçons-nous autrement !



Pour notre **air**,
chaque geste compte !

agissons ! **i**nformons ! **r**espérons !

Nos habitudes

PFFFF!!
ENCORE
UNE HEURE
POUR RENTRER
DU BOULOT !

UN QUOI ?

NOUS, ON A MIS EN PLACE
UN « PDE » !

PLAN DE DÉPLACEMENTS ENTREPRISE !
ON S'EST ORGANISÉ POUR COVOITURER,
UN NOUVEL ARRÊT DE BUS A ÉTÉ CRÉÉ,
ET DES VÉLOS DE SERVICE ONT ÉTÉ
REMIS AUX SALARIÉS HABITANT
À PROXIMITÉ !

PAS MAL !

SUPER OUI !
ET JE FAIS DES
ÉCONOMIES !
EN PLUS, LES JOURS
OÙ IL Y A UN
PROBLÈME SUR
LA ROUTE,
JE PEUX TRAVAILLER
DE CHEZ MOI GRÂCE
À NOTRE
NOUVEL ACCÈS
SERVEUR !



Alors aujourd'hui,
nous changeons nos habitudes,
en commençant par nos trajets
domicile-travail et domicile-école !



PDE - PDA - PDES ?



Les entreprises ou établissements publics ou privés de plus de 250 salariés sont obligés de mettre en place un Plan de Déplacements Entreprise ou Administration (PDE ou PDA).

L'arrêté préfectoral de mise en œuvre des mesures de police générale du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Toulon précise les modalités d'élaboration de ces démarches.

Chaque année, avant le 31 décembre, un bilan annuel de l'avancée du PDE/PDA/PDES devra être transmis au Préfet du département par les sites soumis à cette obligation.

Cette obligation s'étend aussi aux établissements scolaires du primaire de plus de 250 élèves, par la mise en place d'un Plan de Déplacements d'Etablissement Scolaire (PDES).



Rendez-vous sur le site de l'ADEME
« Se déplacer autrement » !

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13626>

Pourquoi cette action ?

Emission importante de substances polluantes : les transports sont une source importante d'émissions de substances polluantes dont des gaz et particules. Perte moyenne d'espérance de vie d'environ 8 mois par personne (source : Ministère de la santé)



10 900 personnes, soit 7% de la population de l'agglomération de Toulon, sont exposées à au moins un dépassement des normes de la qualité de l'air, pour les particules.

Risque accru d'accidents de la route : le stress, la fatigue et les risques d'accidents engendrés par les transports sont augmentés lors de déplacements non optimisés.



Le saviez-vous ?

42 000 décès par an seraient dus à la pollution atmosphérique et notamment aux particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀).

Enquête sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 25 pays de l'Union Européenne réalisée dans le cadre du programme CAFE (Clean Air For Europe) de la Commission européenne (2005).

◆ En France (source ADEME)

3 actifs sur 5 travaillent hors de leur commune.

Ils parcourent une distance moyenne domicile-travail de 15 km soit environ 1 heure de transport par jour !

57 % des accidents mortels de travail sont dus à la circulation routière.

■ Dans l'agglomération de Toulon

Enquête globale de déplacement sur l'aire métropolitaine toulonnaise, 2008.

18% des déplacements sont d'origine professionnelle.

10% des déplacements ont un motif scolaire/études.

Des solutions existent !

Comment faire ?

Un plan de déplacements (entreprises, administrations, écoles) doit suivre la démarche suivante :

- ◆ 1. Nommer un chef de projet
- ◆ 2. Conduire le PDE et le faire connaître à tous ;
- ◆ 3. Se concerter avec les partenaires
- ◆ 4. Mettre en oeuvre un plan d'actions ;
- ◆ 5. Promouvoir les mesures pour éviter l'autosolisme



Des solutions pour les entreprises

◆ **Encourager à l'utilisation des transports publics** en adaptant l'offre existante en termes de desserte et de fréquences (en partenariat avec les opérateurs de transports), participation financière aux abonnements, création d'une navette d'entreprise pour quelques destinations très fréquentées...



◆ **Inciter au covoiturage** avec la mise en place d'un service de mise en relation, de dépannage, places de parking réservées ...



◆ **Aménager les horaires de travail, faciliter le télétravail**



◆ **Mettre en place des services d'autopartage**

◆ **Promouvoir le vélo** avec la mise à disposition de locaux à vélos, de douches, de vélos de fonction ...



Et pour les établissements scolaires

◆ Création de Carapattes (bus scolaire à pied)

◆ Création de vélo-bus

◆ Incitation au covoiturage

◆ Utilisation du transport public



Pour notre **air**,
chaque geste compte !

agissons ! informons ! respirons !

Les syllabes des
légendes de
l'illustration ont
été mélangées...
Reconstituez
chacun de ces
mots!

Jeu

Déplaçons-nous autrement !



EMBOURAGE

TÉLÉVOITVETTE

CARATRALAGE

COPATTE

NATEILVAIL



Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Toulon

[http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/
spip.php?page=article&id_article=3683](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=3683)

Des ressources ADEME

- ◆ Guide pour réaliser un Plan de Déplacements
Établissement Scolaire
- ◆ Guide pour établir un Plan de Déplacements
Entreprise

www.plan-deplacements.fr



Rendez-vous sur

www.marchonsverslecole.com

Informations horaires et tarifaires du transport public
et contact des A.O.T. (Autorités Organisatrices des Transports) sur :

www.pacamobilite.fr

www.reseaumistral.com

www.varlib.fr



Téléchargez une application gratuite, pour flasher les codes proposés dans ce document.

Octobre 2013 - Création : Tallon.fr

